



# Compost de Marc de Raisin

Ces composts sont fabriqués à partir des sous-produits de distillation de marcs et lies de vin fournis par les caves vinicoles coopératives et particulières.

Ce sont des amendements organiques de couleur brune, livrés en vrac, plus ou moins décomposés selon leur état de maturation et leur affinage éventuel par criblage et commercialisés par deux distilleries vinicoles présentes sur la région.



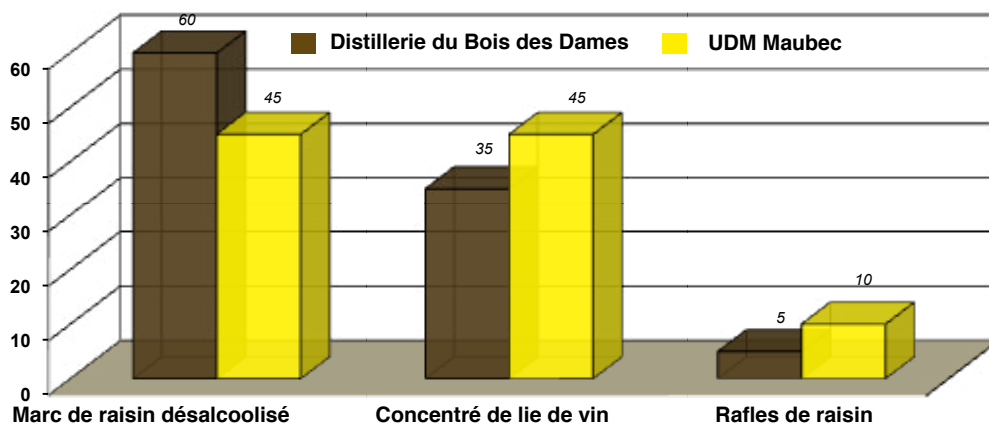
## Du marc de raisin ... mais pas seulement

Obtenu après distillation, extraction tartrique et épépinage du marc des caves vinicoles, le marc épuisé contient principalement la peau et la pulpe du raisin.

Les autres sous-produits traités conjointement par compostage sont :

- le concentré de lies de vin désalcoolisées obtenu après distillation, extraction tartrique et évaporation,
- les rafles de raisins

Le compostage des marcs constitue une solution locale de valorisation des concentrés de vinasses de lies (potassique, à forte charge organique).



Proportion des matières premières avant compostage dans les deux distilleries de PACA (en % du volume)



MATIÈRES ORGANIQUES  
fiche N°16

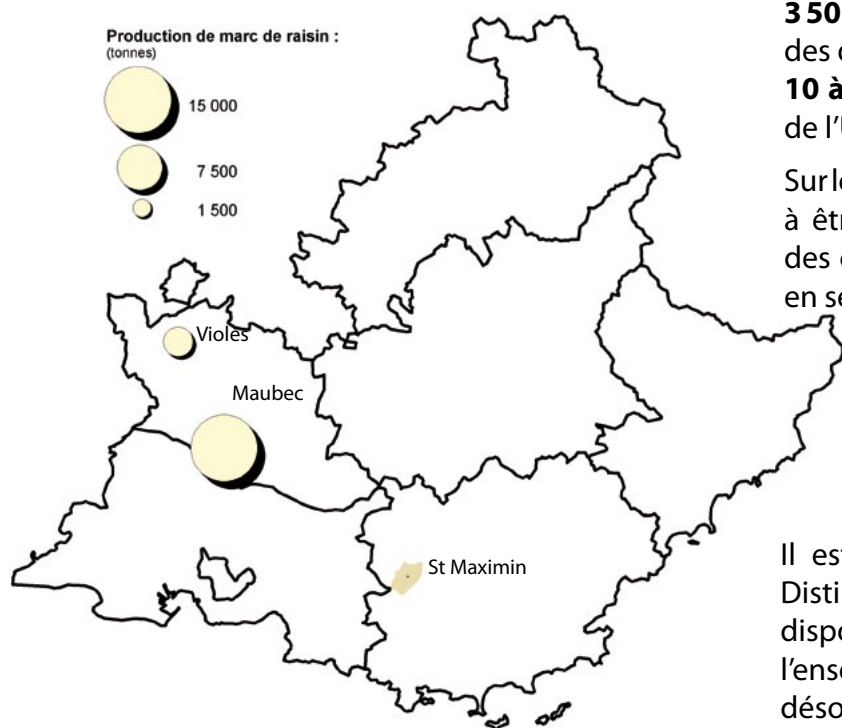
## Un compostage rustique en andains ...

Le marc désalcoolisé, mélangé avec les vinasses de lies concentrées et les rafles, forme un produit particulièrement réactif qui part facilement en compostage. Très humide et peu aéré, ce mélange nécessite plusieurs retournements afin d'assurer sa déshydratation biologique.

### Quelques données techniques sur le processus de fabrication

	Bois des Dames	UDM Maubec
Durée de fermentation (mois)	4 à 5	1,5
Durée de maturation (mois)	1 à 4	2
Nombre de retournements des tas	8	3
Criblage	20 mm	Pas de criblage
Conditions de stockage	Bâches étanches et respirantes	Projet en cours de bâchage avec matière respirante

## Deux plateformes en Vaucluse et une antenne Varoise



Les deux sites de production sont localisés en Vaucluse avec une production de :

**3 500 tonnes** de compost sur la distillerie du Bois des dames à Violès,

**10 à 15 000 tonnes** de compost sur la distillerie de l'Union des Distilleries de la Méditerranée.

Sur le site de Maubec, le compost devrait continuer à être produit pour des raisons de valorisation des concentrés de vinasses et ce, malgré la mise en service d'une chaudière biomasse.

Contacts et données sur les produits commerciaux à retrouver sur :  
**[www.agriculture-paca.fr](http://www.agriculture-paca.fr)**  
(rubrique «agriculture biologique»)

Il est à noter que le compost de l'Union des Distilleries de la Méditerranée est également disponible sur le site Varois de St-Maximin, l'ensemble des sous produits de vinification étant désormais traité sur le site de Maubec.

### Que dit la réglementation ?

Les composts de sous-produits de distillerie vinicole sont à rattacher à la liste positive de l'annexe 1 du Règlement (CE) n° 889/2008 sous la dénomination : « **Mélange composté ou fermenté de matières végétales : Produit obtenu à partir de mélanges de matières végétales**, soumis à un compostage ou une fermentation anaérobie en vue de la production de biogaz ».

Le compost de la distillerie du Bois des Dames a fait l'objet d'une attestation d'intrants selon le référentiel Ecocert. **Dans les autres cas, faire valider l'utilisation du compost par les organismes certificateurs avant achat auprès des distilleries.**

**La conformité d'un produit commercial au règlement (CE) 889-2008 doit être vérifiée avant tout achat auprès d'une plateforme.**

La commercialisation et l'utilisation du produit se fait dans le cadre de la norme NF U 44-051.

## Caractéristiques agronomiques

Les deux fournisseurs ne délivrent pas de fiche technique, l'analyse du lot de compost est directement communiquée lors de la vente aux agriculteurs.

Les données utilisées pour la caractérisation agronomique des composts ont été fournies par les deux plates-formes de compostage et communiquées **ci-dessous à titre indicatif**.

### Valeur agronomique (en kg / tonne de produit brut)

Matière sèche	Matière organique	Azote total N	Azote ammoniacal N - NH <sub>4</sub>	Phosphore P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	Potassium K <sub>2</sub> O	Calcium CaO	Magnésium MgO
500 à 600	300 à 430	12 à 16	0,3 à 2,0	7 à 11	20 à 30	25 à 70	2 à 4

### Éléments traces métalliques (en mg / kg MS)

	As	Cd	Cr	Cu	Hg	Pb	Ni	Se	Zn
Maubec	<0,9	<0,11	7,0	97,1	<0,1	<3,0	3,5	<0,5	45,5
Bois des Dames	<4,2	0,3	40,0	112,9	0,03	35,9	21,6	<3,2	126,2
Norme NF U 44-051	18	3	120	300	2	180	60	12	600

### Effet amendement organique

En fonction du temps de séjour sur la plate-forme, le compost livré non criblé peut être plus ou moins évolué : il peut être intéressant, si l'on recherche un effet d'augmentation du taux de matière organique stable du sol, de poursuivre la maturation du compost par stockage en bout de champs avant utilisation.

👁️ *fiche n° 5 « Compostage pratique »*

L'analyse réalisée sur le lot 2011-02 (UDM Maubec) permet d'estimer l'apport de matière organique stable dans le sol à 220 kg par tonne de compost.

Le compost de marc de raisin se dégrade assez lentement dans le sol.

### Effet fertilisant

Le compost de marc de raisin présente une faible biodisponibilité du phosphore comparativement au phosphate monocalcique : la mise à disposition se fait donc probablement sur plusieurs années.

**Le compost de marc est une source très intéressante de potassium**, en raison de la présence de vinasses de lies dans le mélange initial. Il ne présente qu'un faible intérêt pour un apport en azote : seulement 6% de l'azote total est disponible la 1<sup>ère</sup> année après épandage.

## Comment l'utiliser ?

La localisation des distilleries et les tarifs préférentiels consentis aux caves adhérentes de la distillerie en font un amendement organique qui trouve logiquement un débouché commercial préférentiel en viticulture.

La forte teneur en potassium du compost de marc est à prendre en compte dans le raisonnement des apports, afin de ne pas se trouver dans des situations à risque compte tenu de l'antagonisme Potassium/Magnésium. En effet, les excès de nutrition potassique peuvent se traduire en


viticulture par une augmentation du pH du vin, avec en corollaire une diminution de l'acidité et de l'intensité colorante, auquel s'ajoute un risque de carence magnésienne au champ.

Les doses d'apport sont à raisonner en fonction de la valeur agronomique des composts utilisés et des besoins des sols en potasse. L'utilisation de compost de marc permet de supprimer toute fertilisation potassique complémentaire dans la plupart des situations.

### 10 tonnes/ha de compost de marc apportent :

- 2 tonnes de matières organiques stables dans le sol,
- 250 kg de  $K_2O$  entièrement disponible,
- 90 kg de  $P_2O_5$  faiblement disponible,
- 140 kg d'N dont seulement 8 kg disponibles à moyen terme.

Pour bien ajuster les doses à apporter, **demandez les analyses de compost aux fournisseurs !**

 fiche n° 3 « Adapter les apports organiques au sol »

## Quel coût d'achat pour les agriculteurs ?

### Distillerie du Bois des Dames

Tarifs campagne 2011-2012 : 13 € HT pour le produit brut, 17 € HT pour le produit criblé, livraison par camion de 12 à 13 tonnes dans un rayon de 35 kilomètres autour de la distillerie, possibilité de location d'un épandeur pour les riverains de la distillerie.

### Union des Distilleries de la Méditerranée

Tarifs campagne 2011-2012 : 5 à 45 € HT en fonction des disponibilités en compost sur site. Livraison par camion de 10 tonnes, possibilité de prêt d'un chargeur pour des achats en quantités importantes. Produit disponible sur le site UDM de St Maximim.

#### Références des analyses :

UDM : UDM Maubec : lot 2011-1, lot 2011-2 (ISMO), laboratoire LCA ;

DBD : Distillerie du Bois des Dames : lot de décembre 2011, laboratoire SAS.

Rédacteur : Gérard Gazeau (CA 84)

Relecteurs : Fabien Bouvard (CRA PACA), Blaise Leclerc (Orgaterre)

Crédits photos : CA 84, CA 83 – Mise en page : Brigitte Laroche, Bernard Nicolas

Coordination : CRA PACA - Maison des Agriculteurs - 22 rue Henri Pontier

13626 Aix-en-Provence Cedex 1 - Tél. : 04 42 17 15 00 - f.bouvard@paca.chambagri.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



ADEME

